

PROJET RÉFÉRENT

Voies réservées bus sur le réseau autoroutier de l'île de la Réunion



OBJET DE L'OPÉRATION

Pour accompagner la Région Réunion, le Cerema a donné des avis techniques sur les projets de voies réservées bus en cours sur le réseau autoroutier de l'île et a monté une formation dédiée pour les agents de la Région travaillant sur ces projets.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

L'île de la Réunion se trouve face aux difficultés partagées par les territoires exigus et en expansion urbaine : un besoin en déplacements toujours plus prégnant alors que le territoire est aux limites de développement de son réseau routier.

La croissance continue des trafics entraîne de nombreuses perturbations et une congestion routière récurrente aux heures de pointe sur le réseau de voiries urbaines mais également sur le réseau autoroutier (Route des Tamarins, Route du Littoral, RN2).

La Région Réunion restructure actuellement son réseau de transports interurbains « RRTG » et souhaite rendre les lignes de bus plus performantes avec des temps de parcours réduits, une meilleure régularité et une bonne interconnexion avec les autres modes de transport.

La création de voies réservées pour prioriser la circulation des bus sur le réseau congestionné est un des leviers à l'amélioration du niveau de service des transports collectifs.

De nombreux projets de voies réservées bus sont en cours d'étude par la Région Réunion.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a acquis une solide expérience concernant l'aménagement des voies réservées, lui permettant d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs projets locaux et de rédiger les guides techniques de référence.

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Aménager des voies réservées sur votre réseau structurant

Fort de cette compétence, l'assistance du Cerema à la Région Réunion a consisté à expertiser des documents produits par les bureaux d'études en charge de projets de voies réservées (RN2 - *voie réservée sur ancien espace de la bande d'arrêt d'urgence*, RN1 *Route des Tamarins*, *transformation de la voie lente en voie réservée multi-usagers*). Le Cerema a également donné, à l'automne 2017, une formation aux agents de la Région Réunion sur « L'aménagement des voies réservées TC sur voies structurantes d'agglomération ». Cette formation comprenait plusieurs modules :

- Présentation des 2 ouvrages Cerema de référence « [Insertion des voies réservées sur Voies Structurantes d'Agglomération](#) » (CERTU - collection Dossier - 2013) et « [Voies structurantes d'agglomération - Aménagement des voies réservées aux services réguliers de transports collectifs](#) » (Cerema Collection Références - 2017)
- Retour d'expériences sur différentes expérimentations en métropole (choix d'aménagement, fonctionnement)
- Méthode d'évaluation fonctionnelle des voies réservées
- Aménagement des pôles d'échanges multimodaux sur autoroutes
- Loi Transition énergétique et travaux sur les voies réservées au covoiturage

LE CLIENT / PARTENAIRE **PARTENAIRES**

Région Réunion

Région Réunion
Direction des Transports et des Déplacements
DGA GRANDS CHANTIERS TRANSPORTS
ET DÉPLACEMENTS

LE CALENDRIER

De 2014 à 2017

PILOTE DU PROJET

Cerema Méditerranée
Département Aménagement des Territoires
Service Aménagement des Réseaux et
Transports Urbains